

# Pantoprazole et Oméprazole disponibles sans ordonnance

Dans le traitement des symptômes du reflux gastro-œsophagien (brûlures d'estomac, régurgitations acides) de l'adulte, deux médicaments de la classe des Inhibiteurs de la pompe à protons (IPP), le pantoprazole et l'oméprazole peuvent désormais, sous certaines présentations, être délivrés sans ordonnance, pour un traitement de courte durée et sous respect des conditions suivantes.

## 1. Identifier les symptômes et le profil du patient

- Douleur de type brûlure remontant derrière le sternum ?
- Symptômes apparaissant après les repas ou la nuit ?
- Facteur déclenchant (stress, repas...)?

## 2. Écarter les situations nécessitant un avis médical

- Perte de poids, fatigue, anémie, difficultés à avaler, vomissements, saignements digestifs...
- Patient > 55 ans
- Grossesse en cours
- Antécédents d'ulcère gastrique
- Traitement continu pour brûlures d'estomac depuis 4 semaines
- Traitement en cours par AINS ou aspirine, clopidogrel ou AVK



Consultation médicale

## 3. Proposer un médicament adapté

Symptômes nouveaux, ponctuels  
et/ou espacés (< 1 fois par semaine)



Traitement à la demande par  
Anti-acides / Alginates / Anti-H2

Symptômes espacés, non soulagés  
par le traitement à la demande  
(depuis moins de 14 jours)



Traitement de courte durée par IPP  
pantoprazole /oméprazole

- 1 comprimé par jour, à prendre avant le repas
  - Jusqu'à disparition des symptômes
- (Prévenir que le soulagement n'est pas immédiat : 2 ou 3 jours peuvent être nécessaires pour l'obtention d'une amélioration des symptômes).

Symptômes rapprochés (≥ 1 fois par semaine)

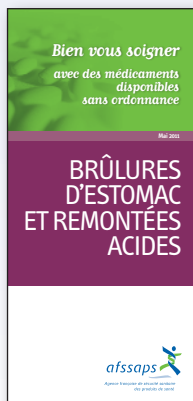


Si les symptômes ne sont pas soulagés au bout de 14 jours :  
orienter vers une consultation médicale

#### 4. *Conseils hygiéno-diététiques à associer*

- Ne pas s'allonger juste après les repas,
- Éviter les repas abondants, riches en graisses et les boissons gazeuses,
- Ne pas fumer et limiter la consommation d'alcool,
- Normaliser son poids (en cas de surpoids),
- En cas de symptômes nocturnes, surélever la tête du lit  
(à l'aide de cales sous les pieds de la tête du lit).

**Si possible, inscrivez cette délivrance dans le dossier pharmaceutique du patient ou son historique local.**



Remettez la brochure  
«Brûlures d'estomac et remontées  
acides» diffusée par l'Afssaps.

## En savoir plus

Consultez le site Internet de l'Afssaps : [www.afssaps.fr](http://www.afssaps.fr)  
rubrique «répertoire des spécialités pharmaceutiques»